



La crise rohingya

FICHE-INFO ECHO

Faits & chiffres

Aide humanitaire de l'UE* :

Myanmar/ Birmanie

2010-2017 :

Plus de

€ 76,5 millions

Bangladesh

2007-2017 :

Près de € 43 millions

Thaïlande et Indonésie

Depuis 2013 :

Plus d'€ 1,1 million

Financement total

Plus de

€ 117 millions

* Ces chiffres représentent uniquement l'aide fournie par la Commission européenne et n'incluent pas les contributions individuelles des États membres de l'UE.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le bureau régional d'ECHO à Bangkok
Tél. : (+66 2) 305 26000

Pierre Prakash, agent régional de l'information – email : pierre.prakash@echofield.eu

Site internet : <http://ec.europa.eu/echo>



* Toutes les dernières
fiches-info ECHO :
bit.ly/echo-fi



Plus de cinq ans après les violences interethniques qui ont éclaté dans l'État du Rakhine au Myanmar/Birmanie en 2012, de nombreuses personnes sont toujours déplacées, une grande majorité d'entre elles étant rohingyas. © UE/ECHO/Pierre Prakash

En bref

- La crise des Rohingyas est une crise des droits de l'Homme aux conséquences humanitaires graves. Au Myanmar/Birmanie, les Rohingyas disposent d'un **accès très limité aux services de base et opportunités de subsistance viables, en raison des restrictions de circulation qui leur sont imposées et du déni de leur citoyenneté**. Cette situation a fait d'eux le peuple apatride le plus vaste au monde.
- La crise a une **réelle dimension régionale**, avec quantité de Rohingyas fuyant vers les pays voisins. Après les violents incidents survenus dans le nord du Rakhine en août 2017, plus de 530 000 Rohingyas ont fui, passant la frontière avec le Bangladesh. L'année précédente, quelque 87 000 personnes avaient déjà fui suite aux incidents violents survenus en octobre 2016.
- Depuis 2010, **l'UE a alloué plus de € 76,5 millions de fonds humanitaires aux populations vulnérables de l'État du Rakhine**, y compris dans les zones plus isolées du nord. En 2017, l'UE finance des projets à travers tout **l'État birman du Rakhine**, visant à répondre à certains des besoins les plus urgents, notamment en matière d'alimentation et de nutrition, de soins de santé de base, d'eau, d'assainissement, de protection et de logement, des communautés affectées et déplacées par les épisodes violents de 2012 et 2016.
- La Commission européenne alloue aussi des fonds significatifs à l'organisation d'une aide d'urgence pour les réfugiés rohingyas non-enregistrés dans le **district bangladais de Cox Bazar**, par l'intermédiaire d'ONG et de l'ONU. **Depuis 2007, près de € 43 millions**, dont € 17 millions en 2017, **ont été investis** dans des soins de santé de base, un accès à l'eau, un assainissement, un hébergement, une aide nutritionnelle, des mesures de protection et un soutien psychologique.

Situation et besoins humanitaires

L'État du Rakhine, dans l'ouest du Myanmar/Birmanie, accueille au moins 800 000 musulmans, la plupart d'entre eux s'auto-déclarant Rohingyas. Depuis des décennies, ce peuple est victime de discriminations légales et sociales. Bien que ce peuple entretienne des relations économiques historiques avec la communauté bouddhiste du Rakhine, il demeure entre ces deux communautés des tensions de longue date. La loi sur la citoyenneté de 1982 a retiré aux Rohingyas leur statut de citoyen ainsi que leur droit à l'autodétermination. Les Rohingyas doivent aussi se plier à de nombreuses restrictions au quotidien : ils ne peuvent pas voyager sans autorisation et, en raison des restrictions de circulation qui leur sont imposées, ils ne disposent pas d'un accès suffisant aux opportunités de subsistance, aux soins de santé et à l'éducation.

En 2012, les violences généralisées dans le Rakhine ont entraîné le déplacement de 140 000 personnes, des Rohingyas pour la plupart. Tandis que les autorités ont enclenché un processus de retour limité, plus de 120 000 personnes demeurent encore déplacées, plus de cinq ans après les faits, vivant dans des camps sordides et surpeuplés, et ne disposant que d'un accès limité aux soins de santé, à l'éducation et aux opportunités de subsistance. Quant à ceux qui sont rentrés, les restrictions de circulation qui leur sont imposées ont pour conséquence qu'ils continuent de dépendre de l'aide. Les tensions et la méfiance entre les deux communautés perdurent.

Certains groupes du Rakhine ont, à tort, l'impression que l'aide humanitaire, pourtant strictement allouée selon les besoins, est répartie de façon inégale et profite uniquement aux Rohingyas. En mars 2014, ces ressentiments se sont traduits en des attaques organisées contre des bureaux, résidences et entrepôts de la communauté internationale, résultant en plusieurs millions d'euros de perte. En 2015, les interventions menées en réponse aux conséquences des inondations et du cyclone, soutenant les populations affectées de chaque communauté, ont réussi à démentir quelque peu cette perception. Mais cette dernière demeure l'opinion dominante, en raison, en partie, des opportunités limitées de développement qui existent dans l'État du Rakhine. L'accès aux camps de PDI autour de Sittwe demeure extrêmement réglementé, ce qui empêche l'organisation de livraisons d'aide adaptées et opportunes. Et l'accès a encore été drastiquement restreint lors de la crise d'août 2017.

En raison de leurs conditions de vie déplorables, des dizaines de milliers de personnes – dont des femmes et des enfants – ont fui en direction des pays voisins à bord d'embarcations précaires. Nombre d'entre eux n'ont pas survécu au voyage tandis que d'autres se sont retrouvés aux mains des réseaux de trafiquants.

Le 25 août 2017, de violentes attaques perpétrées par des insurgés rohingyas contre de multiples postes de police dans le nord du Rakhine, ont enclenché une nouvelle spirale de violence, poussant plus de 530 000 civils à fuir au Bangladesh sur un mois seulement. La reprise des combats a abruptement interrompu les opérations humanitaires dans le Rakhine et plus de 350 000 personnes se sont retrouvées privées d'une aide régulière pourtant nécessaire. Les derniers affrontements en date sont survenus moins d'un an après la dernière insurrection du 9 octobre 2016 contre trois postes de garde-frontières, qui avait entraîné une série de violents incidents et opérations militaires qui s'étaient traduits en des déplacements massifs de Rohingyas (87 000 personnes) cherchant refuge au Bangladesh.

Les premières arrivées de Rohingyas au **Bangladesh** remontent à 1978, avec un fort afflux en 1991-1992. Actuellement, 33 148 d'entre eux, vivant dans deux camps officiels gérés par l'agence de l'ONU pour les réfugiés (source du HCR) à Nayapara et Kutupalong, sont reconnus par le gouvernement bangladais comme réfugiés. Tous les autres sont perçus comme des 'nationaux sans-papiers du Myanmar' et ne disposent d'aucun statut légal au Bangladesh. Le refus, de la part des autorités, d'enregistrer les Rohingyas à la naissance et de leur fournir un certificat de mariage et d'autres documents attestant de leur état civil, complique l'évaluation de l'étendue des besoins humanitaires de ces populations au Bangladesh, qui vivent, pour beaucoup, dans des conditions difficiles, avec un régime alimentaire insuffisant et pas assez diversifié, ou un accès restreint aux soins de santé. Sans statut légal, ils ne peuvent suivre une éducation ou saisir les opportunités d'emploi officielles, et demeurent vulnérables face aux risques d'exploitation et autres risques sécuritaires. Les violences d'août 2017 dans l'État du Rakhine au Myanmar ont entraîné un nouvel afflux de réfugiés rohingyas passant la frontière, qui pèse sur les moyens des agences humanitaires opérant sur place, moyens déjà étirés à leur maximum depuis le précédent afflux d'octobre 2016. Ce récent afflux de réfugiés a fait doubler la population vivant dans les camps existants.

Ces dernières années, la **Thaïlande** est devenue un point de passage important pour tous ces réfugiés et migrants, cherchant pour la plupart à rejoindre la Malaisie. Depuis 2013, les autorités thaïlandaises ont arrêté et détenu plus de 2000 Rohingyas dans des centres de détention migratoire, des bureaux de police ou des établissements d'aide sociale. Néanmoins, une campagne de répression contre les passeurs et trafiquants d'êtres humains en 2015 a permis de réduire le flux de réfugiés transitant par le pays. Depuis juillet 2017, 151 Rohingyas sont toujours détenus en Thaïlande.



Réponse humanitaire de l'Union européenne

Le service d'aide humanitaire de l'Union européenne (ECHO), finance depuis 1994 des programmes de secours humanitaires dans **l'État du Rakhine au Myanmar/Birmanie** et dans le **district de Cox Bazar au Bangladesh**. Un soutien supplémentaire est aussi apporté à la **Thaïlande** depuis 2013. L'UE a ouvert un bureau à Dakha (Bangladesh) en 2002 et un autre à Yangon (Myanmar/Birmanie) en 2005, pour faciliter les distributions d'aide humanitaire de l'UE.

Depuis 2010, l'Union européenne a consacré plus de € 76,5 millions d'aide humanitaire aux populations les plus vulnérables dans l'État du Rakhine, y compris ses zones septentrionales les plus isolées. En 2017, l'UE finance des projets à travers tout l'État de Rakhine au **Myanmar**, visant à répondre à certains des besoins les plus urgents, notamment en matière d'alimentation, de nutrition, de soins de santé de base, d'eau, d'assainissement, de protection et de logement, des communautés affectées et déplacées par les épisodes violents de 2012 et 2016. Aux côtés de ses partenaires humanitaires, l'UE s'engage à continuer de contribuer à l'organisation des services de base. Afin d'organiser cette aide vitale, la sécurité des travailleurs humanitaires et un accès sans entrave aux populations bénéficiaires doivent être garantis.



Dans l'État du Rakhine, au Myanmar/Birmanie, ECHO propose des services de base dans les camps de PDI qui avaient été créés au lendemain des violences interethniques de 2012, comme un accès à de l'eau potable et des installations sanitaires. (Crédit photo : UE/ECHO/Pierre Prakash)



Au Bangladesh, des soins de santé de base et une aide nutritionnelle sont organisés tant pour les réfugiés non-enregistrés que pour les communautés qui les accueillent (Crédit photo : UE/ECHO/Pierre Prakash)

La Commission européenne a également alloué des fonds significatifs à l'organisation d'une aide vitale par des ONG internationales et l'ONU, pour les réfugiés rohingyas non-enregistrés dans le district de Cox Bazar au **Bangladesh**. Depuis 2007, près de € 43 millions ont été investis dans des soins de santé de base, un accès à l'eau, un assainissement, une aide au logement, une aide nutritionnelle, des mesures de protection et un soutien psychologique – dont € 14 millions rien qu'en 2017. Outre cette aide vitale, ECHO continue aussi de plaider en faveur d'une meilleure communication avec les populations déplacées et d'un système d'aide plus orienté sur la protection.

Depuis 2013, le service d'aide humanitaire de l'UE a alloué plus d'€ 1,1 million à l'OIM, dont € 200 000 en 2017, pour organiser des distributions de vivres, d'articles ménagers de première nécessité, mais aussi des soins de santé et une protection, pour quelque 3000 hommes, femmes et enfants rohingyas détenus en Thaïlande après y être entrés de façon irrégulière en vue de rejoindre une autre destination finale. Ce montant total comprend une réponse humanitaire régionale à l'afflux maritime massif de réfugiés

en 2015, surnommé la 'crises des boat people' dans la mer d'Andaman, et au cours de laquelle un grand nombre de réfugiés rohingyas et de migrants bangladais ont fui leurs pays d'origine en quête de sécurité en Thaïlande, Malaisie et Indonésie.

